

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 98.033

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 31 Mars à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 1998

24 Mars 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE : Monsieur HUGENDBLER par Monsieur MOST
Monsieur MALBOIS par Madame GEOFFROY
Monsieur GAVEN par Monsieur CARRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attributions de subventions 1998 aux Associations Culturelles

VOTE : UNANIMITE

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 98.033 en date du 31 Mars 1998 déposée le 3 Avril 1998.

La commission culturelle lors de sa séance du 20 Mars 1998, a proposé d'accorder des subventions aux diverses associations culturelles, au titre de l'année 1998.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- VU l'avis de la Commission culturelle
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

. F.S.E. DU .L.P. CHAMPLAIN.....	3.000 F
. MUSIQUE EN PAYS ROYANNAIS.....	150.000 F
. CENTRE D'ARTS PLASTIQUES.....	160.000 F
. ROYAN CAMERA CLUB.....	15.000 F
. LES BALADINS DU ROI-YAN.....	2.500 F
. PETITS CHANTEURS DE NOTRE-DAME.....	6.000 F
. CLUB PHILATELIQUE.....	6.000 F
. UNIVERSITE INTER-AGES.....	26.000 F
. APRILHIS.....	40.000 F
. ARCANTE.....	35.000 F
. ASSOCIATION PAROISSIALE DU PARC.....	15.000 F
. CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS.....	3.500 F
. GROUPE PHOTO DU PAYS ROYANNAIS.....	7.500 F
. L'ATELIER DES ARTS PLASTIQUES.....	10.000 F
. F.S.E. STE.MARIE-ST JEAN BAPTISTE.....	4.000 F
. MUSICAMATEUR.....	16.000 F
. ATELIERS D'ART DRAMATIQUE.....	2.500 F
. ECHANCRURES	50.000 F
. ROYAN CULTURE.....	375.500 F
. SOCIETE DU MUSEE DE ROYAN.....	6.500 F
. ANIMATION CAREL.....	4.000 F
. GROUPE RADIO FRANCOPHONE INTERNATIONAL.....	2.000 F
. F.S.E. DU LYCEE CORDOUAN.....	2.000 F
. FETES ROMANES EN PAYS ROYANNAIS.....	25.000 F
. G.T.R. (GROUPE THEATRE ROYAN).....	2.500 F
. F.S.E. DU LYCEE PIERRE & MARIE CURIE.....	2.000 F
. EUTERPE.....	15.000 F
	=====
TOTAL.....	986.500 F

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 65740 Fonctions 222 et 234 du Budget Primitif 1998.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 14 Avril 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS